

Crise : les réponses du Président (en page 3)



OUPS !

Mme Fourneyron nous parle dans son tract « Rouen à l'assemblée » des grands dossiers concernant Rouen sur lesquels elle peut intervenir à l'assemblée nationale : le port et le CHU.

Il semble qu'elle ait oublié le grand dossier qui intéresse les Rouennais et les habitants des communes limitrophes : le contournement routier. Sans doute ne voulait-elle pas froisser ses « amis » écologistes qui y sont farouchement opposés.

Elle nous indique que les cabinets ministériels s'ouvrent plus facilement à un Député-Maire, notamment celui de la culture au sujet de la réfection de la flèche de la cathédrale. Elle a sûrement dû oublier de

demander un rendez-vous avec la Ministre pour lui faire part de l'abandon du projet médiathèque.

Elle regrette la baisse des moyens alloués par l'Etat au sport amateur et à la vie associative. Dans le même temps, à Rouen, elle diminue les subventions aux associations.

Elle termine en faisant le bilan après 1 an de mandat. Or, ayant été élue en 2007, cela fait presque 2 ans de mandat. On ne s'étonnera pas qu'aucun projet structurant n'ait été présenté à Rouen après environ 1 an de mandat municipal.

Céline VALET

EPR à Penly

L faut se réjouir du choix par le Président de la République du site de Penly pour la construction d'un futur EPR.

Cette décision très positive pour la Région est le résultat de démarches incessantes auprès de l'Élysée, de Matignon, du ministère du Développement Durable et de l'Énergie, menées par Antoine RUFENACHT, Bruno LE MAIRE Secrétaire d'État aux Affaires Européennes, et les parlementaires toutes tendances politiques confondues.

Ce gros projet s'ajoute à l'autoroute A150 Barentin-Croixmare, programmé dans le cadre du plan de relance, et contribuera à développer l'activité d'entreprises locales sous traitantes ou de maintenance qui travaillent déjà sur les centrales de Paluel et de Penly.

Les différents engagements du Président de la République démontrent, s'il en était besoin, sa volonté de renforcer, dans notre département et dans notre région, notre industrie dans les secteurs importants que sont l'automobile, le nucléaire, le bâtiment, les travaux publics...

La lutte pour l'emploi, à laquelle nous sommes tous attachés, passe d'abord par là.

Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Député de Seine-Maritime

Accès au logement pour tous

Depuis 8 jours, les députés plangent sur la réforme concernant le logement. Dans cette période difficile, ce sujet revêt une importance encore plus grande : le logement est une priorité pour chaque citoyen de ce pays. C'est d'ailleurs aujourd'hui, un droit, désormais reconnu par la loi.

Pour vivre librement, chaque individu a besoin de disposer d'une autonomie pleine et entière. Cette autonomie, elle se construit tout d'abord grâce à l'apprentissage des savoirs, dans la famille et à l'école, mais elle ne trouve tout son sens que le jour où le jeune adulte peut disposer pleinement de lui-même. Ce moment, c'est l'accès au premier logement.

Si l'on avance dans le temps, quelle est la priorité d'un couple qui veut construire son histoire commune : c'est l'accès à un logement pour deux.

Si l'on continue cette histoire, quelle est la condition souvent prioritaire pour l'arrivée d'un ou plusieurs enfants : c'est l'accès à un logement justement dimensionné.

Si maintenant on parle mobilité, quel est l'élément déterminant qui permet d'accepter ou non une activité professionnelle : c'est la proximité d'un logement qui répond aux besoins de toute sa famille.

Si un parent se retrouve seul, après avoir élevé ses enfants, quel sera son souhait : accéder à un logement

plus adapté, qui lui permettra de garder son autonomie, sans perdre la proximité d'un environnement qui aura été toute sa vie.

Et puis et si un jour, une personne, qui peut finalement être chacun d'entre nous, se retrouve démunie, si son parcours l'a conduit sur le chemin de l'exclusion, quelle est l'unique condition à sa reconstruction sociale : l'accès à un logement.

J'aurai l'occasion dans quelques jours, de défendre un amendement permettant d'établir une priorité d'accès au logement social pour les personnes victimes de violences conjugales. Il s'agit là encore de défendre le droit à l'autonomie, le droit à refaire sa vie, voire même parfois, de la sauver.

Cette réforme a pour ambition de rétablir le bon fonctionnement de la chaîne du logement en concentrant les interventions de tous les acteurs. C'est la force de ce projet de loi, « une mobilisation pour le Logement et une lutte contre l'exclusion ».

Comme pour la réforme des Universités, dans le respect des engagements du Président de la République, nous sommes là, au cœur du chantier de l'égalité des chances.

Françoise GUEGOT
Députée de Seine-Maritime

« Mon devoir est de protéger les Français »

Lors de son intervention, le Président de la République s'est montré déterminé, concret et précis. Il a d'abord rappelé la gravité de la crise, la première de la mondialisation. Puis il a voulu répondre avec force à la critique concernant l'aide de l'Etat en direction des banques. « Cette aide n'a pas coûté un euro aux Français. » Les 25 milliards qui ont été prêtés à ce jour produisent des intérêts qui vont permettre de financer exclusivement des mesures sociales à hauteur de 1 milliard 400 millions d'Euros dès la fin de cette année. Il fera des propositions dès le courant de ce mois aux partenaires sociaux. Il a évoqué l'aide aux emplois précaires, au chômage partiel, puis pour les bas salaires, il proposera plusieurs pistes comme celle de la suppression de la première tranche de l'impôt sur le revenu.

Le chef de l'Etat a rappelé qu'il est pour un large partage des profits des entreprises avec leurs salariés. A titre personnel, il est favorable à la règle des trois tiers : premier tiers pour les salariés, le deuxième pour les actionnaires et, le dernier, réservé au développement.

Pour répondre aux critiques sur le soutien au pouvoir d'achat, il a réaffirmé que ceux des états qui ont fait le choix de la relance par la consommation sont en train d'échouer. La France a une industrie, donc elle doit faire le choix de la relance par l'investissement. Si notre pays faisait un autre choix il ferait peser sur nos enfants le poids de notre imprévoyance. L'emploi est la clé de voûte de la réussite, de la croissance. C'est pour cette raison que la voie choisie par notre pays est la bonne.

Une des mesures phares annoncée par Nicolas Sarkozy est la suppression de la taxe professionnelle pour 2010 afin de stopper les délocalisations.

Le Président de la République veut que les entreprises restent en France.

D'autre part, il a réaffirmé qu'il faut refonder le capitalisme. Il veut trouver des solutions opérationnelles face à « l'écœurement légitime » de nos concitoyens. Plus aucune institution financière ne devra échapper au contrôle. Il souhaite un régulateur mondial.



Il veut s'attaquer aux paradis fiscaux et aux rémunérations déraisonnables. Il exigera des réformes structurelles lors du prochain sommet du G20. L'Europe a un rôle crucial à jouer. Il n'y aura pas de concession dans ce domaine.

Quant aux réformes à venir, le chef de l'Etat ne les ralentira pas car ces réformes sont nécessaires pour que notre pays retrouve sa compétitivité.

Jean-François BURES

La région n'est pas à la hauteur

Les conséquences de la crise se font durement sentir dans notre région et cette situation nécessite une mobilisation de l'ensemble des acteurs publics.

Alors que beaucoup de régions, compétentes en matières de développement économique, ont mis en place des mesures destinées à agir fortement sur l'emploi, alors que la région se vante d'avoir des marges de manœuvres financières importantes en raison d'une fiscalité régionale plus élevée que la moyenne nationale, le Président socialiste du Conseil Régional a proposé un budget pour 2009 qui ne répond pas à la situation. Les mesures « anti-crise » qu'il propose se limitent au renforcement des dispositifs existants et restent virtuelles.

Les chiffres l'attestent, le renoncement de la collectivité en matière d'investissement est marqué par une baisse globale de 18% et les crédits consacrés à la recherche et l'innovation pourtant essentiels en cette période ne dépassent pas 2% du budget.

Marie-Hélène ROUX



Lods & Monet



Notre mobilisation pour sauver les Lods de la Grand Mare, ainsi que la mobilisation de nombreuses associations, a payé. La Mairie aurait retiré le permis de démolir (de toute façon contraire au PLU) qu'elle avait déposé après avoir fait adopter au Conseil Municipal le principe d'une démolition.

Le projet Monet Cathédrale devrait être lancé prochainement. Les quelques modifications (dont la plupart prévues de longue date) apportées au projet ne feront pas oublier le renoncement à une promesse électorale mensongère.

Edgar MENGUY

**Contactez-nous
& rejoignez-nous !**

**UMP Rouen
8 place de la Haute Vieille Tour.
Téléphone : 02 35 70 01 84**